

# EXCELSIOR AW-510

## Fiche de données de sécurité

Conformément au registre fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

Date de révision :

06/23/25

Version : 2.3

## SECTION 1 : IDENTIFICATION

### Identificateur du produit

**Forme du produit :** mélange

**Nom du produit :** EXCELSIOR AW-510

### Utilisation prévue du produit

**Utilisation de la substance et/ou du mélange :** aucune utilisation n'est spécifiée.

### Nom, adresse et téléphone de la partie responsable

#### **Compagnie**

RHC

1602 North Union Street

Fostoria, Ohio 44830-1158

866-353-9261

#### **Fabricant**

Helmitin Inc.

11110 Airport Road

Olive Branch, MS 38654

Téléphone : 877.823.2624

[www.helmitin.com](http://www.helmitin.com)

### Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'urgence** : CHEMTRAC 1-800-424-9300 / CANUTEC 613-996-6666

## SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification de la substance et/ou du mélange

#### **Classification (SGH-US)**

Non classé

### Éléments d'étiquette

**Étiquetage SGH-US** Aucun étiquetage applicable

### Autres dangers

L'exposition peut aggraver les symptômes chez les personnes présentant des affections oculaires, cutanées ou respiratoires préexistantes.

**Toxicité aiguë inconnue (SGH-US)** Pas disponible

## SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### Mélange

<b>Nom</b>	<b>Identificateur du produit</b>	<b>% (par poids)</b>
Quartz*	14808-60-7	0,1 - 1

\*Ce produit contient un matériau qui peut être dangereux lorsqu'il est sous forme de poussière en suspension dans l'air. Ce produit étant sous une forme liquide, le matériau ne peut pas être en suspension dans l'air et ne peut pas être inhalé. Les risques habituellement associés à ce matériau ne sont donc pas applicables à ce produit.

## SECTION 4 : PREMIERS SOINS

### Description des premiers soins

**Généralités :** ne jamais rien donner, par voie orale, à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible montrer l'étiquette).

**Inhalation :** transporter la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

**Contact cutané :** laver abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation s'aggrave ou persiste. En cas de malaise appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

06/23/25

FR (Fr Canadien)

1/5

# EXCELSIOR AW-510

Fiche de données de sécurité

Conformément au registre fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

**Contact avec les yeux :** rincer avec précaution à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact, si applicable et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

**Ingestion :** ne PAS faire vomir. Rincer la bouche. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

## **Symptômes et effets les plus importants, tant aigus que retardés**

**Généralités :** aucun symptôme prévu dans des conditions normales d'utilisation.

**Inhalation :** peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

**Contact cutané :** peut provoquer une légère irritation de la peau.

**Contact avec les yeux :** peut provoquer une légère irritation des yeux.

**Ingestion :** l'ingestion peut être dangereuse ou provoquer des effets indésirables.

**Symptômes chroniques :** aucun symptôme prévu dans des conditions normales d'utilisation.

## **Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

En cas de malaise, consulter un médecin (montrer l'étiquette si possible).

## **SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### **Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés :** utiliser un procédé d'extinction adapté au feu environnant.

**Moyens d'extinction inappropriés :** ne pas utiliser un jet d'eau à grand débit. L'utilisation d'un jet d'eau à grand débit peut propager le feu.

### **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Risque d'incendie :** le produit n'est pas inflammable.

**Risque d'explosion :** le produit n'est pas explosif.

**Réactivité :** dans des conditions d'utilisation normales, il est peu probable que des réactions dangereuses se manifestent.

### **Conseils aux pompiers**

**Mesures de précaution en cas d'incendie :** adopter une vigilance particulière lors de la lutte contre un incendie impliquant des produits chimiques. En cas d'incendie, des fumées dangereuses seront dégagées.

**Instructions de lutte contre l'incendie :** utiliser un jet d'eau ou de brouillard pour refroidir les contenants exposés. S'assurer que les eaux de ruissellement générées lors de la lutte contre les incendies ne s'écoulent pas dans les drains ni dans les cours d'eau. Éviter d'inhaler les fumées générées par un incendie ainsi que les vapeurs libérées lors de la décomposition.

**Protection lors de la lutte contre l'incendie :** ne pas pénétrer dans la zone d'incendie sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

**Produits de combustion dangereux :** en cas d'incendie ce matériau peut produire du dioxyde de carbone (CO2), du monoxyde de carbone (CO), divers hydrocarbures de faible poids moléculaire, et de la fumée.

**Autres informations :** se reporter à la section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

### **Référence à d'autres sections :**

se reporter à la section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

## **SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Mesures générales :** éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer toute vapeur ou émanation.

### **Pour les non-sauveteurs**

**Équipement de protection :** utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

**Procédures d'urgence :** évacuer le personnel inutile.

### **Pour les sauveteurs**

**Équipement de protection :** fournir une l'équipe protection adéquate à l'équipe de décontamination.

**Procédures d'urgence :** à l'arrivée sur les lieux, un premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger soi-même et les autres, sécuriser la zone, et demander de l'aide au personnel qualifié dès que les conditions le permettent.

### **Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher l'entrée dans les égouts et les cours d'eau. Dans le cas contraire, informer les autorités.

### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Pour le confinement :** contenir tout déversement avec des digues ou des absorbants pour empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau.

# EXCELSIOR AW-510

## Fiche de données de sécurité

Conformément au registre fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

**Méthodes de nettoyage** : transférer le produit déversé dans un récipient fermé pour l'élimination. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Informer les autorités en cas de déversement dans les égouts ou les cours d'eau.

### Référence à d'autres sections :

Voir la section 8, Contrôle de l'exposition et protection individuelle. Voir la section 13, Considérations relatives à l'élimination.

## SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Mesures d'hygiène** : manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains et les autres zones exposées avec du savon doux et de l'eau avant de manger, boire ou fumer et au moment de quitter le lieu de travail.

### Conditions de stockage sûres et éventuelles incompatibilités

**Mesures techniques** : se conformer à la réglementation applicable.

**Conditions de stockage** : conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Refermer le récipient lorsqu'il n'est pas utilisé.

Maintenir/conserver à l'abri des rayons du soleil, des températures extrêmement élevées ou basses et des matières incompatibles.

**Matériaux incompatibles** : acides forts, bases fortes, oxydants forts.

### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation n'est spécifiée.

## SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Pour les substances énumérées à la section 3 mais qui ne figurent pas ici, aucune limite d'exposition professionnelle n'est établie par le fabricant, le fournisseur, l'importateur ou l'organisme consultatif approprié, y compris : ACGIH (TLV), NIOSH (REL), OSHA (PEL), les gouvernements provinciaux du Canada ou le gouvernement mexicain.

### Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** : assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Des rinces-œil de secours et des douches de sécurité doivent être disponibles au voisinage de tout endroit où il y a une exposition potentielle. Veiller à ce que toutes les réglementations nationales / locales soient respectées.

**Équipement de protection individuelle** : lunettes de protection, gants, vêtements de protection.



**Matériaux pour vêtements de protection** : matériaux et tissus résistants aux produits chimiques.

**Protection des mains** : porter des gants de protection résistants aux produits chimiques.

**Protection des yeux** : lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de sécurité.

**Protection de la peau et du corps** : porter des vêtements de protection appropriés.

**Protection respiratoire** : utiliser un appareil de protection respiratoire autonome ou un dispositif certifié par le NIOSH chaque fois que l'exposition risque de dépasser les limites d'exposition professionnelle établies.

**Contrôles de l'exposition environnementale** : empêcher le produit de se disperser dans l'environnement.

**Contrôles de l'exposition des consommateurs** : ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

## SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	: pâte
<b>Aspect</b>	: pâte blanc cassé
<b>Odeur</b>	: légère
<b>Seuil olfactif</b>	: pas disponible
<b>pH</b>	: 9,0 – 10,0
<b>Taux d'évaporation</b>	: pas disponible
<b>Point de fusion</b>	: pas disponible
<b>Point de congélation</b>	: ≈ 32 °F (0 °C)
<b>Point d'ébullition</b>	: ≈ 212 °F (100,00 °C) (phase aqueuse)

# EXCELSIOR AW-510

## Fiche de données de sécurité

Conformément au registre fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

<b>Point d'éclair</b>	:	aucun
<b>Température d'auto-inflammation</b>	:	pas disponible
<b>Température de décomposition</b>	:	pas disponible
<b>Inflammabilité (solide, gazeux)</b>	:	pas disponible
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	:	aucun
<b>Limite supérieure d'inflammabilité</b>	:	aucun
<b>Pression de vapeur</b>	:	identique à l'eau
<b>Densité de vapeur relative à 20 °C</b>	:	identique à l'eau
<b>Densité relative</b>	:	pas disponible
<b>Gravité spécifique :</b>	:	1,1648
<b>Solubilité</b>	:	pas disponible
<b>Coefficient de partage : N-octanol/Eau</b>	:	pas disponible
<b>Viscosité</b>	:	pas disponible
<b>Données sur l'explosion – Sensibilité aux chocs mécaniques</b>	:	ne présente pas de risque d'explosion en cas de choc mécanique.
<b>Données sur l'explosion – Sensibilité à la décharge statique</b>	:	ne présente pas de risque d'explosion en cas de décharge statique.
<b>Teneur en COV (règle SCAQMD 1168)</b>	:	<1 g/L

## SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité :** il est improbable que des réactions dangereuses se produisent dans des circonstances normales.

**Stabilité chimique :** stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir section 7).

**Possibilité de réactions dangereuses :** il n'y aura pas de polymérisation dangereuse.

**Conditions à éviter :** lumière directe du soleil, températures extrêmement élevées ou basses, matériaux incompatibles.

**Matériaux incompatibles :** acides forts, bases fortes, oxydants forts.

**Produits de décomposition dangereux :** oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>).

## SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Information sur les effets toxicologiques - Produit

**Toxicité aiguë :** non classé

**Valeurs DL50 et CL50 :** pas disponible

**Corrosion/irritation cutanée :** non classé

**pH :** 7,5 - 10

**Lésions/irritations oculaires graves :** non classé

**pH :** 7,5 - 10

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée :** non classé

**Mutagénicité des cellules germinales :** non classé

**Tératogénicité :** pas disponible

**Cancérogénicité :** non classé

**Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) :** non classé

**Toxicité pour la reproduction :** non classé

**Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) :** non classé

**Danger par aspiration :** non classé

**Symptômes/lésions après inhalation :** peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

**Symptômes/lésions après contact cutané :** peut provoquer une légère irritation de la peau.

**Symptômes/lésions après contact oculaire :** peut provoquer une légère irritation des yeux.

**Symptômes/lésions après ingestion :** l'ingestion peut être dangereuse ou provoquer des effets indésirables.

**Symptômes chroniques :** aucun symptôme prévu dans des conditions normales d'utilisation.

### Information sur les effets toxicologiques - Ingrédient(s)

**Valeurs DL50 et CL50 :**

# EXCELSIOR AW-510

Fiche de données de sécurité

Conformément au registre fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

## SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité Aucune information supplémentaire disponible

Persistance et dégradabilité Pas disponible

Potentiel de bioaccumulation

Mobilité dans le sol Pas disponible

Autres effets néfastes

Autres informations : éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Recommandations relatives au traitement des déchets : éliminer les déchets conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, provinciales, territoriales et internationales.

Écologie – Matières résiduelles : éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément au DOT Non réglementé pour le transport

Conformément à l'IMDG Non réglementé pour le transport

Conformément à l'IATA Non réglementé pour le transport

Conformément au TDG Non réglementé pour le transport

## SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementation fédérale des États-Unis

Réglementation nationale des États-Unis

Proposition 65 – D'après les informations dont nous disposons, ce produit ne renferme aucun des agents chimiques identifiés par l'État de Californie comme étant susceptibles de provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou d'autres atteintes à la reproduction.

Réglementation canadienne

Classification SIMDUT	Produit non contrôlé selon les critères de classification du SIMDUT
-----------------------	---

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la FDS contient tous les renseignements exigés par le RPC.

## SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION OU LA DERNIÈRE RÉVISION

Date de révision : 06/23/25

Autres informations : ce document a été préparé conformément aux exigences FDS de la norme OSHA sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses 29 CFR 1910.1200.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et visent à décrire le produit aux seules fins des exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Il ne doit donc pas être interprété comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

Amérique du Nord SGH US 2012 et SIMDUT 2015